

Comité Ad'Hoc d'Organisation de la **Marche Mondiale du Cannabis 2015** en France

Liste des signataires 2015 :

AIDES - ASUD - Cannabis Sans Frontières - Chanvre & Libertés - CIRC Lyon - Ligue des Droits de l'Homme - Techno+

Paris, le 29 avril 2015

Comme chaque année depuis 1999 et depuis 2001 en France, la « Marche Mondiale du Cannabis » se déroulera dans les villes suivantes :

- vendredi 1^{er} mai : **Paris** (14h, rassemblement place Voltaire) - **Toulouse** (10h, place du Capitole) - **Nice** (10h, devant le Théâtre de Verdure).
- samedi 2 mai : **Bayonne** (15h, Plage des Sables d'Or à Anglet) - **Lyon** (15h, Place Carnot) - **Marseille** (14h, Vieux Port) - **Nice** (14h, Place Garibaldi) - **Poitiers** (14h, Place Marechal Leclerc) - **Rennes** (14h, Place de la Mairie) - **Toulouse** (14h, Prairie des Filtres).
- samedi 9 mai : **Paris** (14h, Place de la Bastille).

Cette année encore, dans le monde entier, les partisans de la réforme de la législation sur les stupéfiants exigeront des alternatives à la prohibition afin de libérer le cannabis. Avec pour thèmes de revendications en France : **Dépénalisation de l'usage - Débat public national - Cannabis thérapeutique - Prévention sans stigmatisation - Autoproduction & Cannabis Social Clubs**

Alors qu'en **Uruguay**, les Cannabis Clubs peuvent s'organiser autour de 15 à 45 personnes et 99 plantes, dans quatre États des **USA** (Colorado, Washington, Oregon, Alaska et le District de Columbia) les votes par référendum populaire ont légalisé la filière cannabicole au-delà des aspects médicaux souvent régulés de longue date. Au **Maroc**, en **Jamaïque**, au **Chili**, en **Équateur** ou en **Slovénie**, des projets de légalisation sont en discussion. En Europe dans certains pays comme le **Portugal**, la **Belgique** ou l'**Espagne**, des politiques pragmatiques sont à l'oeuvre avec de bien meilleurs résultats que ceux observés en France.

La **proposition de loi** pour modifier le statut légal du cannabis, déposée fin janvier 2014 par le **groupe écologiste au Sénat**, a été massivement rejetée. Tandis que pour contourner l'interdit, de plus en plus de péto-cannabinoïdes (nouveaux produits de synthèse imitant la structure des cannabinoïdes naturels présents dans le cannabis) apparaissent sur le marché avec de graves conséquences pour la santé, la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et Conduites Addictives (MILD&CA) veut maintenir la pression sur les usagers du cannabis, par les **tests salivaires routiers non-fiables** mais très coûteux et par la **répression des auto-producteurs** qui, dans la pratique, s'assurent pourtant ainsi de la qualité des produits qu'ils consomment et tentent d'échapper au "deal de rue" qui alimente les statistiques de la délinquance.

Il est temps que les perceptions sur le cannabis évoluent et que cessent les discriminations dont sont victimes ceux qui en consomment. Il est urgent d'**ouvrir les yeux sur la catastrophe sanitaire, sociale et sécuritaire** engendrée par **une loi adoptée il y a quarante cinq ans**, et d'avoir le courage d'ouvrir le débat qui s'impose afin d'améliorer l'efficacité des réponses publiques face aux problématiques d'abus et de mésusage !

Revendications citoyennes :

- Dépénalisation de la consommation, de la possession et de l'auto-production pour usage personnel ;
- Ouverture d'un grand débat national sur les modalités de réforme de la loi du 31 décembre 1970, pour réformer les politiques publiques en vue de protéger aussi bien le consommateur que l'ensemble de la société ;
- Ouverture de la prescription des formes phyto-thérapeutiques du Cannabis pour les usages médicaux ;
- Développement d'une information et d'une prévention scientifique, cohérente et objective sur les effets du Cannabis et sur les pratiques de consommation réduisant les risques, en particulier en direction des mineurs et des usagers en difficulté ;
- Expérimentation du modèle des Cannabis Social Clubs permettant aux usagers de se regrouper en des filières courtes et non-lucratives de production, de distribution, permettant la création d'emploi éthiques et solidaires, ainsi que l'usage social dans des lieux adéquats.

Farid Ghehiouèche - Comité ad'hoc 75 - *Contact national* : 07 51 35 02 34

Louis Behr - Chanvre & Libertés - *Marseille* : 06 89 97 55 99

Marine Alluchon - Chanvre & Libertés - *Toulouse* : 06 13 89 00 46

Comité ad'hoc 69 - *Lyon* : 06 11 53 10 07

Valérie Bogus - Comité ad'hoc 86 - *Poitiers* : 06 80 51 33 99

Arnaud Legrain - Chanvre & Libertés - *Bayonne* : 06 15 76 53 63